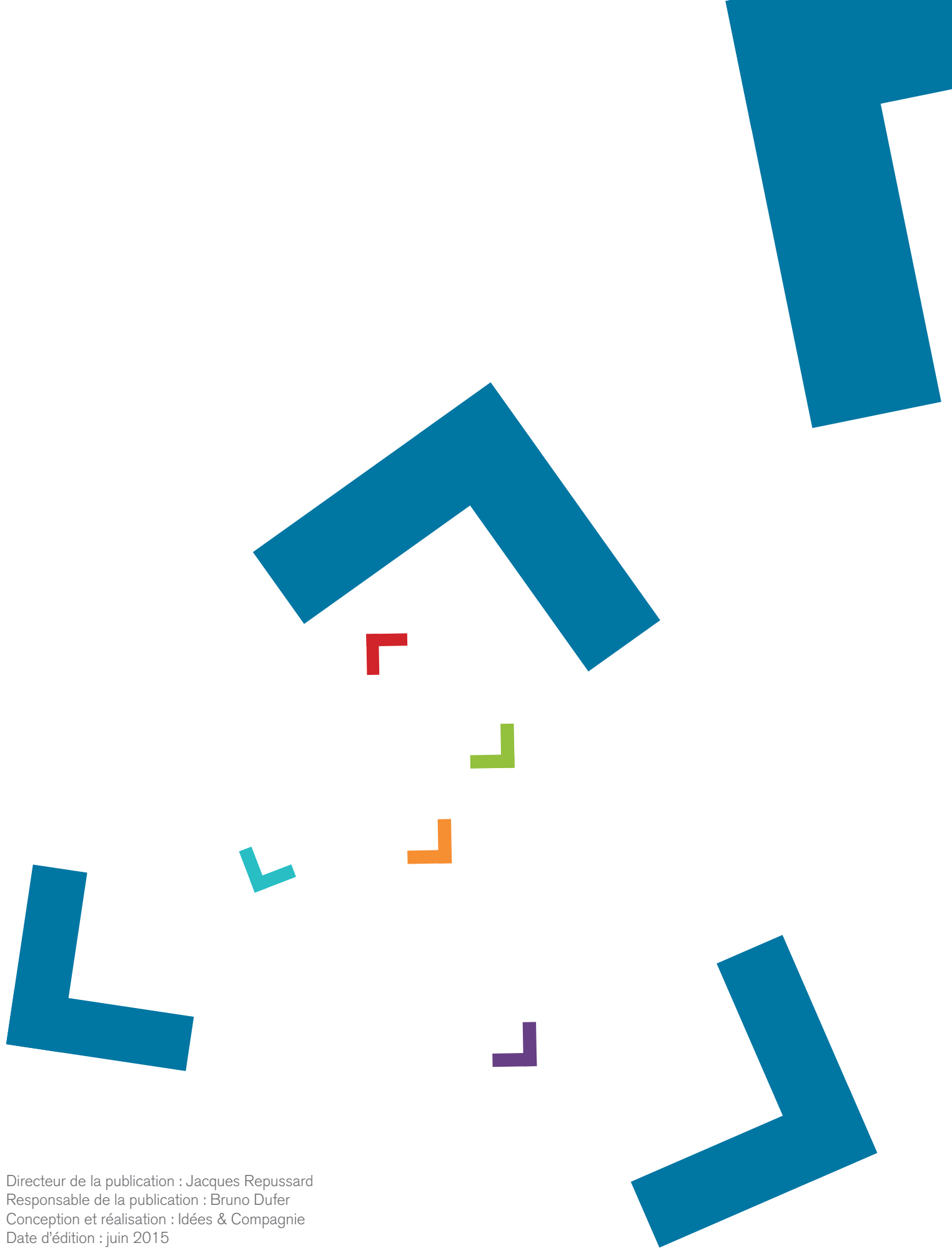


Rapport 2014
RESPONSABILITÉ
SOCIÉTALE
D'ENTREPRISE

IRSN

INSTITUT
DE RADIOPROTECTION
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE



Directeur de la publication : Jacques Repussard
Responsable de la publication : Bruno Dufer
Conception et réalisation : Idées & Compagnie
Date d'édition : juin 2015

Crédits photos : (p4) iStockphoto - (p5) Olivier Seignette / Mikaël Lafontan / IRSN - (p6/7) Illustration : Chromatiques / IRSN – source IRSN ; Arnaud BOISSOU / MEDDE / IRSN ; Grégoire MAISONNEUVE / IRSN - (p8) iStockphoto - (p9) Arnaud BOISSOU / MEDDE / IRSN ; Orchidées : naturablog.com - (p10) Philippe Delaunay/IRSN - (p11) image 3D : PPP PRISME ; bâtiment Z : Odyssée Communication - (p12) www.developpement-durable.gouv.fr - (p13) Nadia Leprêtre : Noak / Le bar Floral / IRSN ; iStockphoto - (p14) iStockphoto - (p15) Albin Millot/IRSN - (p16) Arnaud BOISSOU / MEDDE / IRSN - (p17) Ludivine Gilli/IRSN - (p18) fedre.org ; Grégoire Maisonneuve/IRSN - (p19) Noak / Le bar Floral / IRSN - (p20) Laurent Zylberman/Graphix-Images/IRSN ; Antoine Devouard / IRSN ; Grégoire Maisonneuve/IRSN - (p21) Laurent Zylberman/Graphix-Images/IRSN Laurent Zylberman/Graphix-Images/IRSN ; Olivier Seignette/Mikaël Lafontan/IRSN (p22) repères : Spécifique/IRSN ; Gafforisk : Fédérique-Elsa Hugues / IRSN

Sommaire

La responsabilité sociétale de l'IRSN, une démarche d'emblée collective	4
Exercer pleinement notre responsabilité sociétale fait avancer la sûreté nucléaire	5
Pas de progrès sans mesure	6
L'exigence sur tous les terrains	7

Chapitre 1 : Préserver l'environnement et maîtriser les risques

Politique déplacements et voyages : réduire l'empreinte carbone	8
Respect de l'environnement : agir sur le champ !	9
Améliorer la performance énergétique du bâti de l'Institut	10 & 11
La RSE, c'est l'affaire de tous !	12 & 13

Chapitre 2 : Maintenir notre engagement social à un niveau élevé

Animer le vivre-ensemble	14
Garantir l'égalité des chances	15
Développer les compétences et transmettre les savoirs	16
L'Université interne de l'IRSN	17

Chapitre 3 : Développer les achats et les ventes responsables

Privilégier l'utilisation de produits éco et socio-responsables	18
Atteindre à terme 15 % du nombre de marchés comprenant une clause sociale	19

Chapitre 4 : Renforcer les liens avec les parties intéressées

Multiplier passerelles et collaborations	20 & 21
Délivrer une information pédagogique et de référence	22
Indicateurs	23



La responsabilité sociétale de l'IRSN, une démarche d'emblée collective

Un diagnostic a permis d'identifier les enjeux majeurs de l'IRSN autour desquels une première feuille de route a été rédigée : gestion des compétences, formation des salariés, emploi, bien-être au travail, impact environnemental et pollution, politique d'achat. Soumise à l'avis du personnel de l'Institut, cette feuille de route a recueilli une majorité d'avis favorables.

Des suggestions ont été formulées et prises en compte : plan de déplacement interentreprises, réduction des consommations d'énergie, préservation de la biodiversité, intégration de critères environnementaux et sociaux dans la politique d'achat.

Ce travail a abouti en 2010 à un document fixant la contribution choisie par l'Institut en faveur du développement durable, qui engage l'IRSN ainsi que ses salariés en matière d'environnement et de maîtrise des risques, de responsabilité sociale, d'achats et de ventes responsables.

Le présent rapport, structuré autour des quatre chapitres du document de référence, dresse un premier bilan des actions engagées, portant sur les années 2010 à 2014.

Développement durable

« Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »

Gro Harlem Brundtland, présidente de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement - 1987

Responsabilité Sociétale des Entreprises

Concept selon lequel les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes sur une base volontaire.

Livret vert de la Commission Européenne - 2001



Exercer pleinement notre responsabilité sociétale fait avancer la sûreté nucléaire

Le développement durable est devenu une démarche structurée et progressivement dotée de moyens et d'objectifs spécifiques à partir de 2008.

J'ai en effet souhaité que l'IRSN intègre le peloton de tête des entreprises publiques exemplaires, dans l'esprit et dans les résultats.

Notre politique RSE s'incarne en quatre exigences cardinales, qui ajoutent au strict respect de l'environnement et à la maîtrise des risques, l'animation de notre modèle social, promoteur de l'inclusion et du développement de tous, une politique d'achats volontariste et le renforcement de notre lien avec la société. Des indicateurs ambitieux et des initiatives émanant de l'ensemble de nos métiers et de nos sites ont peu à peu donné à notre engagement un contenu concret et des résultats visibles. Mais ce dont je suis le plus fier est la mobilisation de tous et de toutes pour s'approprier des comportements adaptés et souvent pour aller au-delà des attentes formulées.

Si notre RSE nous fait avancer, c'est certainement que nous allons tous dans la même direction ! Il était temps de prendre la mesure de nos progrès et de rendre hommage à toutes ces énergies partout en action. Je dédie ce premier rapport RSE, qui clôturera notre cycle de mise en place, à toutes celles et ceux au sein de l'Institut qui y croient et qui ne cessent de questionner nos pratiques pour inventer d'autres façons de vivre et travailler ensemble, plus coopératives, plus économes, plus ouvertes à l'autre et au monde.

Réinventer notre vivre ensemble est aussi une façon de faire avancer la sûreté nucléaire !



Jacques Repussard,
*Directeur général de l'Institut de Radioprotection
et de Sûreté Nucléaire*



Pas de progrès sans mesure

Le bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES)

L'article 75 de la loi dite Grenelle 2 impose aux entreprises de plus de 500 personnes et aux établissements publics de plus de 250 personnes **la réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre et un plan d'actions en rapport pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.**

Le premier BEGES de l'Institut, réalisé en 2011, **va cependant au-delà des postes d'émission obligatoires** en prenant en compte certains postes du scope 3. Il couvre en effet les émissions dues au traitement des déchets, aux déplacements professionnels et aux déplacements domicile-travail. Il a permis de mettre en évidence les postes d'émissions prépondérants de l'Institut et a conduit à **une revue des actions en faveur de la réduction de l'impact de ses activités sur l'environnement.** Ces actions sont naturellement reprises dans la démarche globale RSE de l'IRSN et soumises à indicateurs évalués chaque année.

Prochain rendez-vous : BEGES n°2 en 2015.



Le bilan carbone du laboratoire de dosimétrie de l'IRSN

Le Laboratoire de dosimétrie de l'IRSN (LDI) procède chaque année à 1 200 000 analyses dans le cadre de l'obligation faite aux entreprises concernées de protéger leurs collaborateurs de l'exposition aux rayonnements ionisants. Les personnes potentiellement exposées sont équipées d'un dosimètre passif, qui voyage par voie postale entre le LDI et chacun de ses 24 000 clients.

Le LDI a effectué un bilan carbone de son périmètre en 2014, selon la méthode préconisée par l'ADEME. Cet important exercice d'analyse et de pondération des sources d'émissions de gaz à effet de serre (GES) a débouché **sur un plan d'actions portant aussi bien sur l'activité du LDI** (emballages et transport des dosimètres, consommations du laboratoire) **que sur les déplacements des collaborateurs du laboratoire.** Les premières actions visant à réduire les 420 tonnes CO₂ sont programmées pour 2015.

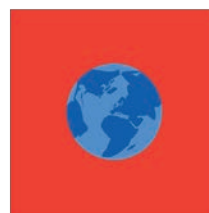


Le Plan Administration Exemplaire (PAE)

La démarche d'exemplarité de l'État inscrit les administrations et entreprises publiques dans un plan de progrès avec des ambitions chiffrées. Vingt fiches thématiques de la circulaire « État exemplaire » structurent **une série d'objectifs qui portent sur les achats publics durables, sur l'éco-responsabilité et sur la responsabilité sociale.**

L'IRSN publie chaque année depuis 2011 un rapport qui fait état des initiatives prises et des résultats obtenus en relation avec chacun de ces objectifs. Des indicateurs précis et constants tracent les améliorations et balisent les plans d'actions de la période suivante.

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie

L'exigence sur tous les terrains

Le Club développement durable des entreprises et établissements publics (CDDEP).

Comptant une soixantaine d'adhérents, le CDDEP anime des groupes de travail, favorise les échanges de connaissances et pratique une veille collective sur les textes de loi. Membre depuis 2011 de ce réseau de bonnes pratiques, l'IRSN a également signé la charte de développement durable des entreprises et établissements publics.

- 100 % des adhérents ont élaboré un Plan Administration Exemple
- 95 % des adhérents ont réalisé un bilan carbone



L'accord favorisant l'insertion, le maintien dans l'emploi et la formation des personnes en situation de handicap

L'IRSN s'engage concrètement pour éviter que le handicap soit un frein au parcours de carrière. Les postes de travail peuvent être aménagés, les horaires adaptés et les missions ajustées. Accord signé en 2009 et renouvelé en 2012.



Le Plan de Déplacement d'Entreprise (PDE)

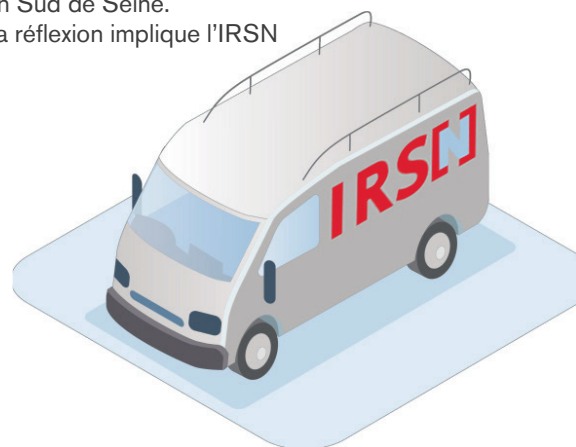
L'établissement d'un PDE est une obligation légale à laquelle le site de Fontenay-aux-Roses est soumis. L'IRSN met l'accent sur l'amélioration de son parc de véhicules, la substitution de l'avion par le train et l'équipement de moyens de communication performants qui évitent le déplacement. Construit sur la base d'un diagnostic initial, le plan d'actions fait l'objet d'un bilan annuel transmis à la DRIEE d'Île-de-France.

Le Plan de Déplacement Inter Entreprises (PDIE)

Réalisé sur une base volontaire, le PDIE mutualise entre plusieurs entreprises des actions en faveur de la mobilité durable.

À Fontenay-aux-Roses, l'IRSN travaille avec d'autres entreprises du Plateau du Panorama sur des sujets comme l'accessibilité, les transports publics et le covoiturage, sous l'égide de la communauté d'agglomération Sud de Seine.

À Cadarache, la réflexion implique l'IRSN et le CEA.



PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET MAÎTRISER LES RISQUES

Politique déplacements et voyages : réduire l'empreinte carbone

Les déplacements génèrent 27 % des émissions de gaz à effet de serre en France. La politique de l'IRSN vise à privilégier les moyens de transport moins polluants et à développer des solutions alternatives aux déplacements.

Source : CGDD (Commissariat Général au Développement Durable - chiffres 2012)

Inciter à prendre le train plutôt que l'avion. Avec onze sites répartis sur tout le territoire métropolitain et de nombreuses missions internationales, les collaborateurs de l'IRSN sont amenés à de fréquents déplacements. L'Institut encourage ses salariés à privilégier le transport ferroviaire vers les destinations où le train et l'avion, beaucoup plus gourmand en carbone, sont en concurrence. Cette politique a par exemple permis de faire baisser de près de 30 % depuis 2010 les émissions de GES par salarié dues aux déplacements en avion en France.

Favoriser les transports en commun **À Fontenay-aux-Roses :**

- Promotion du tramway, qui relie le siège de l'IRSN au métro parisien depuis décembre 2014.

À Cadarache :

- Mutualisation des navettes avec le CEA.
- Adhésion au site de covoiturage Auto Club.

Avancer plus vite en restant sur place.

Des solutions innovantes comme un recours accru à la visioconférence et **des formations davantage délocalisées sur les sites ou accessibles à distance sont susceptibles d'éviter un certain nombre de déplacements intersites.** L'IRSN se donne les moyens de développer ces solutions pour qu'elles constituent une alternative au transport sans réduire ni l'ambition, ni le confort pour les utilisateurs. Ainsi, depuis 2010, **les deux salles de téléprésence ouvertes à Cadarache et à Fontenay-aux-Roses enregistrent un taux d'utilisation de 70 %.** Alors que **30 à 40 salles de visioconférence** ont été créées ou modernisées. Tandis que les formations à distance font l'objet d'une forte mise en avant.

■ **Objectif du gouvernement :
- 3 % par an**

9 véhicules électriques répartis entre les sites : 5 Zoé et 4 Kangoo ZE ont été intégrées dans le parc de l'IRSN. Avec une autonomie de 100 kilomètres, les véhicules sont utilisés pour **du transport ou des déplacements autour de chacun des sites.** Pour les liaisons excédant l'autonomie des berlines et utilitaires électriques, les **véhicules hybrides** sont mieux adaptés et le premier véhicule de ce type a été affecté au site du Vésinet.

■ **Réduction de 20 % de l'empreinte carbone du parc automobile IRSN en cinq ans.**

L'IRSN actif pendant la semaine de la mobilité. La semaine européenne de la mobilité propose chaque année au mois de septembre d'autres regards et des pratiques plus vertueuses en matière de déplacements. L'IRSN s'associe à l'événement avec des animations mobilisatrices sur les trois sites principaux : formation à l'éco-conduite, défi trajets verts, consistant à parcourir la plus longue distance cumulée à pied ou en vélo, promotion du covoiturage, etc.

Plus de la moitié du globe parcourus en vélo en 18 mois



Depuis juin 2013, **huit vélos à assistance électrique** sont mis à la disposition des salariés du siège. Leur autonomie de 40 kilomètres et la simplicité de la réservation en ligne expliquent les **109 sorties mensuelles en moyenne en 2014**, avec une grosse cinquantaine d'utilisateurs actifs. L'utilisation se répartit entre des trajets domicile travail, pour la plus grande part, et des sorties pour des rendez-vous professionnels en journée.

- **23 695 km parcourus en 18 mois**
- **3 080 kgCO₂e économisés vs automobile**
- **De marque Arcade, les vélos sont fabriqués en France**



Respect de l'environnement : agir sur le champ !

Le tri sélectif est aussi un sujet de machine à café

Selon l'ADEME, un salarié du secteur tertiaire génère entre 120 et 140 kg de déchets par an, dont 75 % de papiers (Être éco-citoyen au bureau - 2013). Sachant qu'une tonne de papiers triés et recyclés économise 300 kgCO₂e dans l'atmosphère (source Ecofolio). Ces chiffres donnent la mesure des enjeux de la collecte sélective et du recyclage des déchets tertiaires, que l'IRSN met en œuvre progressivement depuis 2009.

Ainsi, **le papier est collecté sur les trois principaux sites de l'IRSN** et la collecte se verra étendue en 2015 à l'ensemble des sites de l'Institut. **Il en est de même des piles**, également collectées sur ce périmètre. Tandis que les nouvelles **machines à café fonctionnent avec les mugs personnels** et que les distributeurs de boissons intègrent tous la **gestion du tri des gobelets**

et des canettes aluminium. Enfin, les **ordinateurs et imprimantes en fin de vie** font l'objet d'une collecte sélective et d'une valorisation dans le cadre de contrats avec des structures d'économie solidaire dans la plupart des sites de l'IRSN.



⌚ ACTIONS 2015

- Extension du recyclage aux emballages en plastique et à tous les DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques).
- Mise en place d'une collecte sélective des biodéchets de la restauration au Vésinet.

Les sites en conservatoire de la biodiversité

Avec plusieurs hectares d'emprises sur l'ensemble du territoire national, et singulièrement en milieu urbain, l'IRSN a les moyens d'agir dans la protection de la biodiversité. Pour intégrer au mieux les exigences de sauvegarde du patrimoine naturel collectif dans la gestion des sites, l'Institut s'est doté d'une politique d'entretien raisonné des espaces extérieurs (tontes moins basses et moins fréquentes) et de protection des espèces remarquables.



Les arbres remarquables au Vésinet

La préservation des espaces naturels figure en bonne place dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui régit le territoire de la commune du Vésinet. La proximité du site de l'IRSN avec le Parc Princesse, très arboré, donne encore plus d'importance au sujet, abordé de façon détaillée dans la convention d'utilisation signée avec France Domaine.

Conformément à la règle d'occupation du site, l'IRSN veille notamment à conserver une forte proportion d'espaces verts sur le site du Vésinet et à préserver les arbres considérés comme remarquables pour leur contribution à la valeur de l'environnement du quartier. **L'Institut va plus loin en valorisant ces arbres, chênes, marronniers, pins et érables auprès des visiteurs, sur la base d'un travail approfondi d'inventaire faune/flore mené en 2008.**

Les orchidées des sites d'Île-de-France

La France abrite environ 160 espèces d'orchidées sauvages sur l'ensemble du territoire ; la situation du site de Fontenay-aux-Roses qui abrite 50 pieds de trois espèces différentes et celle du Vésinet avec 100 individus appartenant à deux espèces sont pour autant considérées comme exceptionnelles en Île-de-France. Découvert à la faveur d'une situation climatique inédite il y a quelques années, le trésor végétal de l'Institut est désormais protégé et valorisé à travers des promenades botaniques régulièrement proposées aux collaborateurs des sites.

Les trois espèces d'orchidées à Fontenay-aux-Roses et au Vésinet : orchis pyramidale, d'orchis bouc et ophrys abeille.

Améliorer la performance énergétique du bâti de l'Institut

L'IRSN s'appuie sur onze implantations sur le territoire métropolitain, dont trois sites majeurs : Fontenay-aux-Roses (92), Le Vésinet (78) et Cadarache (13). De très nombreux bâtiments abritent bureaux, laboratoires et espaces technologiques. L'adoption de mesures collectives visant à la diminution des consommations, l'implantation d'équipements plus économes à la faveur de travaux de rénovation et la prise en compte des exigences les plus élevées en matière environnementale structurent la politique de gestion du bâti de l'Institut.

Des consommations d'eau et d'énergie réduites grâce à l'implication de tous

La mise en place progressive de compteurs divisionnaires pour suivre bâtiment par bâtiment voire service par service la consommation en eau et en électricité permet de suivre et d'encourager les progrès.

Parmi les actions concrètes menées pour réduire la consommation des énergies fossiles, les plus notables

Consommation annuelle de fioul par salarié : - 40 % entre 2009 et 2013

concernent le réglage à la baisse du chauffage ou la suppression des climatiseurs de bureau, remplacés par des films solaires sur les vitres.

La délocalisation des serveurs informatiques de l'Institut, particulièrement consommateurs de régulation thermique, et un nouveau contrat de fourniture d'électricité

avec part d'énergie renouvelable garantie pour le site de Fontenay-aux-Roses participent de cet effort.

Parallèlement, la mise en place de sanitaires disposant de chasses d'eau à économiseur a été généralisée sur l'ensemble des sites de l'IRSN.

Toute la lumière sur les économies d'éclairage

Des systèmes d'extinction automatique de l'éclairage intérieur et extérieur équipent progressivement les bâtiments, de même que des détecteurs de présence dans les circulations et les sanitaires.

Tandis que les collaborateurs sont sensibilisés aux écogestes en matière d'éclairage.

Des réhabilitations attentives à la performance énergétique

Évidemment respectueux de la réglementation thermique dans la conduite des travaux de réhabilitation tertiaire, l'Institut s'oblige à une extrême vigilance dans la rénovation des espaces techniques, comme les laboratoires ou les animaleries.

En 2017, 75 % de la surface bâtie de Fontenay-aux-Roses aura été réhabilitée, avec à la clef une mise aux normes

environnementales et quelques initiatives les dépassant. Par exemple, l'installation d'une régulation thermique par bâtiment et le passage aux chaudières à condensation. Ou encore le changement de 531 fenêtres sur un seul chantier. Des installations chaud et froid basse consommation, équipées de consoles de régulation à distance, remplacent les radiateurs individuels en intersaison.



Bâtiment Triangle (Fontenay-aux-Roses) : un chantier à 531 fenêtres

Des constructions neuves exemplaires

Le chauffage et la climatisation des bâtiments tertiaires et résidentiels génèrent 12 % des émissions de gaz à effet de serre en France. Le schéma directeur immobilier de l'IRSN prend en compte cette problématique dans la conception de ses nouveaux bâtiments depuis 2009, en accord avec la réglementation thermique issue du Grenelle de l'environnement (RT 2012), avec notamment une très bonne isolation.

Source : CGDD (Commissariat Général au Développement Durable - chiffres 2012)

Le bâtiment 01 à Fontenay-aux-Roses certifié HQE

Livré en 2017, le futur bâtiment est conçu et son chantier conduit pour respecter en tous points les obligations conduisant à l'obtention du **label Haute Qualité Environnementale**. En plus des points de vigilance normalisés, quatre aspects du projet le distinguent particulièrement :

- **Le faible impact environnemental du chantier**, en environnement urbain et sensible.
- **La qualité du vivre-ensemble**, avec des circulations et des implantations qui privilégient la relation entre les collaborateurs.
- L'implantation de **grandes lames de verre** espacées en avant des façades, qui laissent passer la lumière mais limitent les transferts calorifiques vers les locaux (lames mobiles côtés ouest et sud).
- **La qualité de la maintenance et la pérennité des performances énergétiques**, évaluées tout au long de l'exploitation du bâtiment.



Le futur bâtiment 01 (Fontenay-aux-Roses)

Le bâtiment Z au Vésinet, économe en énergie

Parmi les 14 cibles du profil environnemental du futur bâtiment, trois font l'objet d'une attention particulière :

- **Chantier à faible impact environnemental**, en termes notamment de bruit et de poussière.
- **Gestion de l'énergie**, avec des arbitrages résolument porteurs d'**économies d'énergie** : distinction entre le chauffage des bureaux, au gaz, et le traitement de l'air dans les laboratoires et les locaux techniques, isolation très étudiée, récupération des calories de l'air extrait.
- **Gestion de l'eau**, avec notamment la récupération des eaux de pluie dans une mare en pied de bâtiment.

Le chantier a fait l'objet d'une charte signée par tous les intervenants. La sécurité et le confinement des entreposages, le recours à des cuves de rétention pour les effluents font ainsi l'objet de contrôles réguliers, comme tous les autres points de vigilance indiqués dans la charte.



Le bâtiment Z en construction (Le Vésinet)

Le bâtiment 328 à Cadarache

Bien qu'abritant des activités expérimentales, le nouveau bâtiment a fait l'objet d'une **exigence énergétique comparable** à celle qui prévaut pour les bâtiments tertiaires. Et malgré la présence de grosses sorbonnes (hottes permettant l'aspiration haute et basse des vapeurs), pour lesquelles un système de régulation thermique est indispensable en toute saison, la maîtrise des consommations énergétiques est partie intégrante du projet.

TÉMOIGNAGE



Nous avons les moyens de bien travailler

Michaël Brassart - chef de projet DSPSI/SIL, en charge des constructions neuves

« Dans ma vie professionnelle comme dans ma vie personnelle, je suis très attentif aux questions de RSE. Le sens de notre action dans les projets de construction neuve est de prendre en compte les problématiques de bien-être et de sécurité des personnes dans la perspective la plus globale. Il est aussi important de garantir la sécurité des ouvriers sur le chantier que la qualité de vie et de travail au sein des espaces dix ans après la livraison. Dans la conduite des projets, ce qui importe, c'est d'intégrer les exigences de développement durable dès l'amont, avec des principes posés d'emblée, comme l'éclairage naturel ou le recours aux matériaux les moins polluants. La RSE, c'est un état d'esprit, une façon d'écouter, de dialoguer, d'intégrer les contraintes de chacun, du constructeur au futur utilisateur, mais aussi de placer chacun devant ses responsabilités ».

La RSE, c'est l'affaire de tous !

Le développement durable à la une

Le développement durable est à la fois un **sujet récurrent en communication interne**, une **rubrique à part entière sur l'intranet** et une **exigence lors de l'organisation des événements d'entreprise**.

Pour mobiliser les collaborateurs autour de ses principes, la politique RSE de l'IRSN a fait l'objet d'un lancement officiel en 2011, avec un **séminaire ouvert à tous** (format *Rencontre de l'IRSN*), la **création d'un logo** et la production d'un **clip vidéo**, chronique des premières réalisations.

Des **affiches et éléments signalétiques** viennent soutenir les thématiques, comme la sensibilisation au tri, la maîtrise de la consommation de papier, l'utilisation de mugs réutilisables pour le thé ou encore l'ouverture de la conciergerie offrant des services responsables. Des **événements labellisés RSE** viennent également régulièrement conforter l'engagement des collaborateurs de l'IRSN : marché en plein air, conférence sur le handicap, animations de sensibilisation...

La **page développement durable dans l'intranet Iris 2012** donne aux collaborateurs IRSN une vue globale et actualisée : événements & animations, définitions, documents de référence, liens utiles...

La semaine du développement durable à l'IRSN

2011

- Visites guidées des salles de téléprésence
- Gros plan sur le recyclage des imprimantes et des cartouches

2012

- Distribution de poires et de jus de fruits « circuits courts »
- Conférences sur la consommation durable et sur les bâtiments HQE et BBC
- Démonstration LAVEO (lavage sans eau des véhicules)

2013

- Menu bio aux restaurants d'entreprise
- Animations faites par PikPik Environnement sur les bonnes pratiques du développement durable et affichage de planches Deyrolle sur la sensibilisation à l'environnement
- Ateliers de yoga et séances de sport collectif

2014

- Animations faites par PikPik Environnement sur les bonnes pratiques du développement durable
- Vente de produits de saison et de produits artisans du monde
- Diffusion de planches de sensibilisation à la consommation responsable : gaspillage alimentaire et alimentation de saison
- Distribution d'un « guide des bons plans DD en Région Parisienne » sur les sites de la zone Nord.
- Essais de vélos à assistance électrique

La **fête des dix ans de l'IRSN** a aussi été une **fête RSE**, avec une opération de cohésion d'entreprise, le choix d'un traiteur 100 % bio et des navettes vers le site accueillant l'événement.

Le 12, journal interne de l'IRSN, s'est également converti au développement durable. Avec l'**instauration d'un abonnement en ligne par défaut**, l'impression papier a été réduite de 1 500 à 500 exemplaires chaque trimestre.

Tous collecteurs !

La mise en place de systèmes de collecte sélective va de pair avec la sensibilisation des acteurs aux bonnes pratiques de tri. Une campagne d'affichage en 2013, renouvelée en 2014 et qui sera renouvelée en 2015, est venue rappeler les enjeux et préciser les règles du jeu. Alors que le personnel d'entretien faisait l'objet d'informations spécifiques.





Des ambassadeurs pour le développement durable

Le réseau des ambassadeurs du développement durable de l'IRSN a pour mission d'affiner les objectifs de développement durable de l'Institut et d'être les relais des unités pour faire remonter les bonnes idées. Être ambassadeur est un engagement personnel dans une démarche collective pour aboutir à des propositions concrètes et formaliser des modes d'action compatibles avec l'existant.

RENCONTRE AVEC DEUX AMBASSADEURS

Nadia Leprêtre, ingénieur Sécurité Environnement à Cadarache

Alexandre Picardat, Ingénieur Informatique au Vésinet

COMMENT DEVIENT-ON AMBASSADEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'IRSN ?

Nadia : Pour moi, ça a été la conjonction d'une motivation pour le développement durable, très présente dans ma vie quotidienne, et d'un appel au volontariat à la suite d'une conférence de présentation il y a deux ou trois ans. J'ai décidé d'intégrer le réseau sans hésiter.

Alexandre : Je questionne beaucoup la manière dont je consomme, dont j'achète, dont je jette. J'ai vu dans le lancement du réseau des ambassadeurs de l'IRSN l'occasion d'apporter à l'Institut la force de mes convictions et la possibilité de réussir à plusieurs une transformation en profondeur.

COMMENT LE RÉSEAU S'EST-T-IL MIS EN PLACE ?

Nadia : Nous sommes trois à Cadarache. Il y a eu beaucoup de spontanéité entre nous, avec par exemple des déjeuners au cours desquels on a beaucoup refait le monde et un peu repensé certaines façons de procéder sur notre site. Modestement, je dirais que nous avons eu l'enthousiasme communicatif !

Alexandre : C'est vrai que seul, on ne peut pas faire grand-chose. La dynamique de groupe est très importante et créer dans son entourage les conditions pour changer nos pratiques est notre mission première.

À CÔTÉ DE VOTRE MISSION LOCALE, COMMENT S'EST ORGANISÉ LE TRAVAIL COLLECTIF AU SEIN DU RÉSEAU ?

Nadia : Dans mon métier, je travaille sur le référentiel des déchets de l'Institut. Lors du lancement des groupes de travail au sein du réseau des ambassadeurs, c'est donc tout naturellement que je me suis impliquée dans la réflexion sur le tri des déchets.

Alexandre : Nous sommes également très impliqués dans le volet communication, par exemple dans la production des messages et des supports tels qu'affiches ou autres moyens. Nous allons au bout de nos idées et c'est ce qui m'intéresse.

LA SUITE, VOUS LA VOYEZ COMMENT ?

Nadia : Nous avons pris un chemin, c'est le plus important. Même si l'on peut trouver que les progrès sont lents, nous avançons et tous ensemble.

Alexandre : Exactement. De ce point de vue, le petit déjeuner des ambassadeurs autour de Jacques Repussard a été bienvenu. Nous avons pu percevoir à la source l'ambition de l'IRSN à poursuivre sur la voie de la responsabilité sociétale.





MAINTENIR NOTRE ENGAGEMENT SOCIAL À UN NIVEAU ÉLEVÉ

Animer le vivre-ensemble

Jeune organisme créé à partir de communautés historiquement distinctes, l'IRSN se montre particulièrement attentif à la dynamique collective et au bien-être de chacun. L'écoute, le dialogue et la mise en œuvre de plans d'actions portés au plus haut niveau dessinent année après année une culture d'entreprise singulière et forte.

1 790 collaborateurs

43 docteurs d'État ou personnes habilitées à diriger des recherches

Un dialogue social constructif

L'IRSN a engagé une négociation de premier plan destinée à renouveler son accord d'entreprise pour une durée de deux ans. Direction Générale et partenaires sociaux ont convenu de mettre à profit ce délai pour **actualiser le contenu** de ce dernier tant sur le fond que sur la forme. Parmi les chantiers ouverts, de **premières expérimentations de télétravail** sont menées auprès d'un panel de salariés volontaires pour mieux concilier vie professionnelle et vie privée.

En parallèle, un avenant à la grille cadres prend en compte le retour d'expérience de cinq années de pratique. Moyennant quelques ajustements, il introduit de la **souplesse dans l'application des règles de gestion** et permet d'actualiser le mécanisme des garanties. Par ailleurs, la gestion de la promotion des cadres et le repérage ainsi que la préparation des candidats à la mobilité s'appuient sur un dispositif plus rigoureux et plus lisible par tous.

Une meilleure prévention des risques psycho-sociaux

L'IRSN répond aux obligations légales tout en développant une véritable **stratégie de prise en charge** de ce type de risques. Pilotée par un **comité pluraliste** (DRH, HSE, CHSCT, managers), la démarche entreprise en 2014 consistant à consulter un **panel représentant le quart de l'effectif** de l'Institut a permis d'établir une **cartographie des risques** autour de sept chapitres et d'identifier des actions de prévention.

Le plan d'actions validé en Comité de Direction engage l'Institut, ses managers et chacun de ses collaborateurs pour garantir un collectif de travail de qualité.

7 chapitres pour mieux prévenir les RPS

- Intensité et complexité du travail
- Horaires de travail
- Exigences émotionnelles
- Autonomie dans le travail
- Rapports sociaux au travail
- Conflits de valeurs
- Sécurité de l'emploi

Un baromètre interne tous les 2 ans

Avec **77 % de répondants en 2014**, le baromètre interne de l'IRSN mesure avec une grande exhaustivité la qualité du climat social. Les questions posées portent sur **les conditions de travail, la formation et les parcours, le management, la communication interne et la culture d'entreprise**.

Mieux vivre l'institut : la charte IRSN des bonnes relations humaines au travail

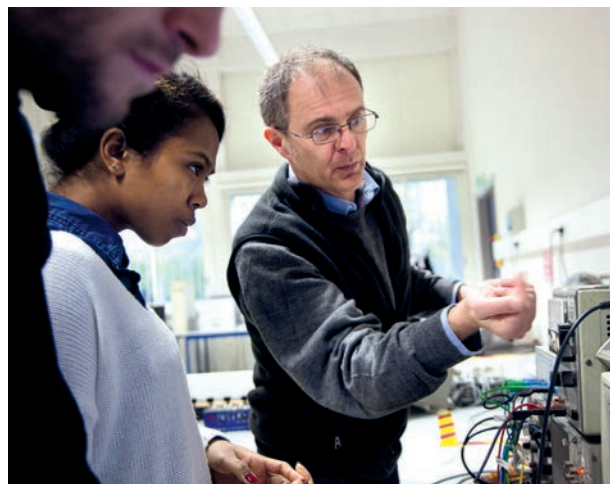
Élaborée avec la collaboration d'un groupe de travail composé de 9 salariés représentatifs des métiers de l'Institut, la charte est articulée autour des valeurs de respect, de partage et de confiance. Signée par Jacques Repussard et illustrée de dessins humoristiques, elle fournit à l'appui de chaque énoncé des exemples de comportements ou d'attitudes.

Garantir l'égalité des chances

L'IRSN est engagé dans la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité des chances ; des dispositifs ciblés portent sur l'égalité H/F, les seniors, les personnes handicapées, les jeunes ou les personnes éloignées de l'emploi.

Un contrat de génération ambitieux

Le contrat de génération 2013-2016 illustre la détermination de l'IRSN à exercer sa responsabilité sociétale d'entreprise. S'appuyant sur un **diagnostic préalable** de l'emploi des jeunes et des seniors au sein de l'Institut, des prévisions de départ à la retraite et des compétences identifiées comme essentielles, il fixe des objectifs en matière de recrutement des jeunes de moins de 26 ans et de maintien dans l'emploi des seniors de plus de 57 ans. Le contrat de génération prend des dispositions en matière d'intégration, d'accompagnement et de formation, tant pour les personnes récemment recrutées que pour les collaborateurs envisageant une mobilité interne. Un **dispositif de tutorat** est notamment prévu pour faciliter l'intégration des nouveaux embauchés au sein de l'Institut. Enfin, le contrat de génération aborde les différents dispositifs engagés par l'IRSN en ce qui concerne **la transmission des savoirs**, pour lesquels les seniors et les membres de la filière experts pourront être sollicités.



Un accord d'entreprise en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de Handicap

L'accord s'articule autour de quatre axes majeurs : **favoriser le recrutement et l'intégration, assurer le maintien dans l'emploi, soutenir la formation et l'accueil de stagiaires et développer des partenariats avec le secteur protégé.** Cet engagement se traduit par un effort de communication et de pédagogie pour **inciter les collaborateurs concernés à faire reconnaître leur handicap**, préalable indispensable pour accéder aux mesures d'aménagement du poste ou des horaires de travail, suivre une formation adaptée ou bénéficier d'une aide par l'Agefiph.



La mission Prévenance Handicap

Prévenance Handicap est en charge du montage des dossiers et exerce une mission d'accueil, d'information et d'accompagnement des personnes en situation de handicap. Créée en 2009, la mission s'adresse également aux managers pour les assister dans l'intégration des collaborateurs concernés.

ENTRETIEN



Dédramatiser le handicap au sein de l'IRSN

Élisabeth Drezet Chargée de mission Handicap

« La capacité de l'Institut à trouver des adaptations durables en faveur des personnes en situation de handicap pour maintenir leur contribution au meilleur niveau est capitale pour instaurer un climat de confiance vis-à-vis des personnes concernées et des managers. Dans cette perspective, à l'occasion de la dernière semaine du handicap en 2014, nous avons voulu porter à la connaissance du plus grand nombre les innovations technologiques et la diversité des solutions mises en œuvre pour surmonter le handicap. Par ailleurs, nous nous sommes appuyés sur quelques ESAT partenaires pour faire vivre en avant-première un marché de Noël proposant sapins, décorations et chocolats. De même qu'un espace de démonstration était animé par un ergothérapeute de la Fondation de Garches et un masseur non-voyant utilisateur d'applications Smartphone. Les salariés de l'IRSN ont beaucoup apprécié l'événement dans sa dimension à la fois technologique, artisanale et conviviale ».

Développer les compétences et transmettre les savoirs

Le savoir fait partie du capital immatériel de l'IRSN, organisme de recherche et d'expertise. Son contrat d'objectifs instaure un management renforcé des connaissances, dans un environnement en mutation et dans un contexte de renouvellement des générations.

38 623 heures de formation en 2014

La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

Engagée depuis 2010, la GPEC contribue à la politique de gestion des ressources humaines en matière de formation, de recrutement et de gestion des parcours professionnels. Elle s'appuie notamment sur la **description de 140 métiers** au sein de l'Institut et permet l'**identification de compétences dites « critiques »**, car rares ou difficiles et longues à acquérir. Avec ses dispositifs de GPEC, l'IRSN dispose ainsi en particulier d'une vision globale du patrimoine de compétences détenu par ses salariés, nécessaire à l'anticipation des besoins de demain.

La mise en place d'un observatoire des métiers

Afin de compléter les dispositifs de GPEC, un observatoire des métiers a été créé en 2013 pour mener des études prospectives sur l'évolution des métiers de l'Institut et les compétences qu'ils requièrent. Sa mission consiste à **caractériser les évolutions constatées et prévisibles des métiers** puis à identifier les actions à mener pour accompagner ces changements. L'observatoire participe à la mise à jour des référentiels métiers et compétences et contribue à la réalisation d'un guide des parcours professionnels de l'IRSN.

La formation par la recherche

La formation par la recherche est à l'IRSN une mission fondamentale de transfert des connaissances et des compétences acquises au sein de ses laboratoires. Chaque année, l'Institut contribue à la formation par la recherche et à l'aide à l'insertion et à l'emploi des jeunes docteurs en proposant une trentaine de sujets de thèses et accueille plus de **120 stagiaires, doctorants et post-doctorants**.

- 40,4 % du budget de l'IRSN consacré à la recherche
- 209 publications répertoriées dans le JCR (Journal Citation Reports)
- 310 communications dans des congrès
- 29 thèses soutenues



Le management des connaissances

Une démarche préalable d'analyse stratégique

La méthodologie d'analyse a été étayée et validée à travers une expérience pilote réalisée en 2013, pour les domaines d'activité liés à la sûreté des réacteurs à eau sous pression. La définition de pistes d'action résulte de l'analyse croisée de deux études complémentaires. La première a identifié les capacités nécessaires à la mise en œuvre des axes stratégiques tandis que l'autre étude a identifié les connaissances critiques.

Le déploiement du tutorat et de l'université interne

Un parcours d'intégration mieux structuré comprend différents modules de formation associés à un processus formalisé de tutorat et de compagnonnage pour les nouveaux embauchés ou dans le cadre de mobilités internes. La vocation de l'Université interne de l'IRSN est de proposer à l'ensemble des collaborateurs une structure de formation innovante et adaptée aux spécificités des métiers de l'Institut.

La capitalisation des connaissances

Le travail engagé s'appuie sur la rationalisation des bases de données, la mise à jour des ouvrages de référence et sur la publication de deux nouveaux ouvrages⁽¹⁾. Une action a été engagée pour pérenniser des connaissances identifiées comme critiques, compte tenu du faible nombre d'experts qui en disposent ou de prochains départs. Elle a débuté par le biais d'interviews ciblées des experts concernés et par la rédaction des livres des connaissances, somme du savoir et de l'expérience des « sachants ».

⁽¹⁾ « les accidents de fusion du cœur des réacteurs nucléaires de puissance » et « l'état de l'art préalable à l'élaboration du guide inondation pour les installations nucléaires »

L'Université interne de l'IRSN

L'Université interne de l'IRSN est dédiée à la professionnalisation des salariés, au développement des compétences, au transfert et à la capitalisation des connaissances. Par son caractère résolument transversal, elle est aussi un levier en matière de cohésion.

Trois écoles

L'Université interne de l'IRSN se compose de trois écoles proposant des modules spécifiques :

- **L'école de l'expertise** : développer une culture commune de l'expertise à l'IRSN et aborder les différents aspects du métier de chargé d'évaluation à chaque étape du processus d'expertise pour acquérir une méthodologie commune d'évaluation.
- **L'école de la crise** : sensibiliser à la gestion de crise les salariés de l'Institut n'appartenant pas à l'organisation de crise et proposer aux équipiers de crise une formation adaptée à la fonction tenue en crise.
- **L'école du « support »** : délivrer l'ensemble des formations ne relevant pas du cœur de métier scientifique et technique de l'IRSN.

Un changement profond pour la transmission des savoirs

L'Université interne de l'IRSN a été créée pour disposer d'un **socle de culture commun** et renforcer le **patrimoine de compétences**. Pour les nouveaux embauchés, l'Université est une façon d'acquérir rapidement les savoir-faire de base **spécifiques à l'IRSN**. Les savoirs dispensés permettent également de mieux accompagner les **mobilités thématiques** pour ceux désireux de changer de métier, et d'une façon générale de mieux gérer les **parcours professionnels**.

Des méthodes pédagogiques innovantes

- Travaux interactifs : travaux de groupes, travaux individuels, exposés...
- Formateurs internes spécifiquement formés
- Évaluation des acquis par QCM/quiz

La filière experts

L'IRSN a identifié deux catégories d'experts : les experts seniors et les experts confirmés, chacun ayant un mandat de quatre ans. Leurs missions concernent la transmission des connaissances, l'animation scientifique, la réflexion stratégique scientifique et technique ou encore le rayonnement scientifique.

Les 50 experts confirmés interviennent aux niveaux national et international, essentiellement dans les domaines d'activité de leur pôle d'appartenance. Les 18 experts seniors ont vocation à conduire des actions transverses au sein de l'Institut ou aux niveaux national et international. Pilotée par le directeur scientifique, leur action fait l'objet d'un suivi régulier par le biais de réunions et par la mise en place d'une communauté de réflexion destinée à nourrir la stratégie scientifique de l'Institut.



DÉVELOPPER LES ACHATS ET LES VENTES RESPONSABLES

Privilégier l'utilisation de produits éco et socio-responsables

De nouveaux consommables moins gourmands en énergie et/ou plus faciles à recycler sont progressivement apparus sur le marché. S'appuyant sur des acheteurs formés depuis 2011 à l'achat public durable, l'IRSN s'est donné les moyens de privilégier l'achat de ces produits plus respectueux de l'environnement.



Des dosimètres durables pour le LDI

Le Laboratoire de Dosimétrie de l'IRSN a assuré en 2014 le suivi dosimétrique de **168 546 travailleurs exposés** à des rayonnements ionisants, notamment dans les domaines médical et industriel. Pour procéder aux quelques 1 200 000 analyses, un dosimètre passif enregistre en continu les doses de rayonnements ionisants avant d'être renvoyé au LDI pour analyse. Depuis 2008, **des dosimètres radiophotoluminescents (RPL) ont remplacé les dosimètres à film argentique**. Réutilisables au moins cinquante fois, ces dosimètres en verre sont exploités par lecteur laser, selon un protocole automatisé qui évite le développement par bain chimique et l'analyse en chambre noire.

Une politique de bonne impression

Suppression des imprimantes jet d'encre

L'IRSN mène depuis 2009 une politique volontariste de non-remplacement des imprimantes jet d'encre en fin de vie. Pour la zone nord (Fontenay-aux-Roses et Le Vésinet), la suppression est effective depuis fin 2013. La démarche est encore en cours pour la zone sud.

Des copieurs multifonctions à la place des imprimantes individuelles

Hors nécessité incontournable liée à l'activité métier, les imprimantes individuelles sont prohibées depuis 2009. Les machines mutualisées qui les remplacent sont en outre réglées par défaut en mode recto/verso et noir et blanc.

99 % du papier
éco-responsable



Dématérialisation du courrier

La plateforme Pléiade de gestion électronique et de numérisation des courriers entrants et sortants est en fonctionnement sur chacun des sites de l'IRSN.

Une réflexion étendue à tous les secteurs

L'action la plus visible concerne sans aucun doute **l'éclairage**. L'IRSN mène depuis 2009 une politique extrêmement volontariste, avec l'arrêt de l'achat de lampes à incandescence et la suppression des éclairages de bureau halogènes, remplacés par des ampoules basse consommation. **Le mobilier de bureau**, les **revêtements de sol** font l'objet d'une évaluation pour éventuellement durcir l'exigence.



157

imprimantes individuelles
ont été éliminées via une filière
de recyclage depuis 2009

Atteindre à terme 15 % du nombre de marchés comprenant une clause sociale

L'IRSN s'appuie sur les clauses sociales du code des marchés publics pour favoriser par ses achats l'insertion des personnes éloignées de l'emploi et des personnes handicapées.

Réserver certains marchés de services aux entreprises du secteur protégé

Le secteur protégé a su investir depuis longtemps des domaines comme l'entretien des espaces verts ou certains travaux à façon. L'IRSN intègre dans ses appels d'offres **des clauses d'insertion pour réserver tout ou partie des marchés** qui correspondent à ces domaines.

Ainsi, mutualisé avec le CEA, le **standard téléphonique** du siège de l'IRSN est géré par une entreprise du secteur protégé, de même que la **conciergerie**, qui propose une prestation de pressing, la vente de paniers de fruits et légumes de saison et même un service de massage par des personnes non-voyantes. A Fontenay-aux-Roses, au Vésinet et à Cadarache, Lavéo, société de réinsertion de personnes éloignées de l'emploi, propose au personnel une prestation de **lavage de véhicules à la main sans eau**, avec des produits biodégradables et respectueux de l'environnement. À Fontenay-aux-Roses et à Cadarache, les **cartouches d'imprimante usagées** sont reprises par une structure employant une majorité de personnes en situation de handicap.

Des clauses sociales dans davantage d'appels d'offres

Pour étendre l'ouverture à d'autres domaines et s'assurer de disposer de solutions avant de lancer les appels d'offres, l'IRSN mène **une démarche pédagogique** auprès de l'ensemble de ses fournisseurs en les incitant, voire en les aidant, à investir le champ RSE. En parallèle, l'Institut conduit une **politique de référencement active** de nouveaux partenaires susceptibles de se positionner sur des clauses d'insertion. En particulier, une expérience pilote est menée avec le « facilitateur » du bassin Sud-de-Seine, qui accompagne des entreprises dès l'amont de la consultation et jusqu'à la mise en place du marché.

2012 : 5 %

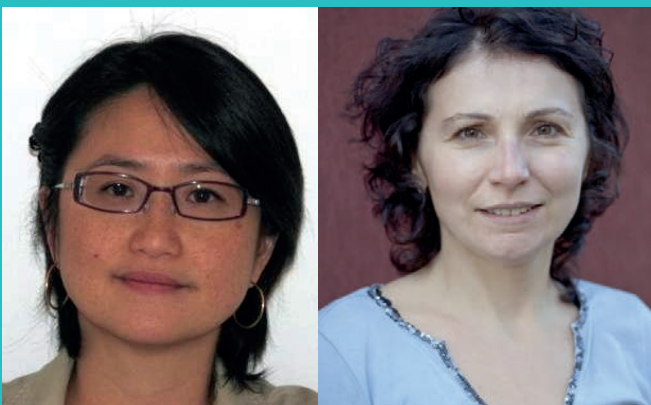
des achats courants
confiés au secteur
protégé

**Tous les acheteurs de l'IRSN
formés aux achats durables
dès 2011**

Au cours d'un séminaire d'une journée, des interventions magistrales et des ateliers pratiques ont permis aux acheteurs d'appréhender les enjeux des achats durables. Durant l'année, des échanges ancrent les pratiques dans le quotidien des acheteurs.

ENTRETIEN

Achats et RSE, un projet collectif !



Nathalie Riedel,
Chef du service achats

Claire Baudrin-Boonkamp,
Acheteuse prestation de
services intellectuels et
référente achats durables

« Pour atteindre l'objectif de 15 %, ambitieux au regard de nos pratiques récentes, nous travaillons sur deux sujets pour développer les champs d'application : rassurer les services et faire monter les prestataires en compétence. Pour lever les réticences des services, nous nous attachons à leur montrer que des clauses sociétales bien gérées en amont ne compromettent en rien le succès d'une consultation. Si notre priorité est sans ambiguïté la satisfaction des besoins des services aux conditions du marché, nous avons la volonté de mettre le sujet RSE sur la table chaque fois que nous savons que c'est possible. En partageant notre motivation avec le donneur d'ordres sans taire les contraintes que la variante induit, nous avons la satisfaction d'avoir été écoutées sur les premiers cas traités. À nous de sourcer de nouveaux prestataires et de poursuivre notre pédagogie pour étendre la pratique à davantage de sujets ».

RENFORCER LES LIENS AVEC LES PARTIES INTÉRESSÉES

Multiplier passerelles et collaborations

La vigilance de la société formant une composante essentielle de la maîtrise des risques, aider les parties intéressées à construire une capacité autonome de contribution est essentiel. En retour, les échanges avec les acteurs les plus diversifiés aident l'IRSN à mieux s'approprier les préoccupations portées par la société.

Une coopération avec l'ANCCLI depuis 2003

L'ANCCLI* fédère les commissions locales d'information (CLI), composées d'élus, d'associations, de syndicats et de personnalités qualifiées. Des séminaires thématiques et des projets communs donnent les clefs aux représentants de la société civile pour s'impliquer le plus en amont possible dans les processus de décision. Parallèlement, la composition pluraliste du COR** de l'IRSN ou des journées d'information régulières des chargés de mission de l'Institut alimentent l'ouverture des experts aux préoccupations de la société civile.

ANCCLI* : Association nationale des comités et commissions locales d'information

COR** : Comité d'Orientation de la Recherche



ENTRETIEN



Partager l'expertise post-accident

Sylvie Supervil, Directeur de la crise

« J'anime une équipe de 70 personnes notamment dédiées au maintien et au développement des moyens de gestion de crise de l'Institut (recherche, modélisation, expertise, interventions sur le terrain...), y compris dans le domaine post-accidentel. Vis-à-vis des parties intéressées, notre mission est de leur donner en restant neutres les moyens de se faire leur propre idée sur la crise et surtout sur les impacts post-accidentels. À l'intention des CLI, nous avons développé OPAL (Outil de sensibilisation aux enjeux Post-accidentels à

destination des Acteurs Locaux), un logiciel de compréhension des impacts utilisant des exemples d'accidents prédéterminés. Nous avons également une action importante dans l'élaboration de sujets techniques pouvant éclairer des travaux avec les parties prenantes qui participent à l'élaboration de la doctrine post-accidentelle. L'accident de Fukushima nous a mis en relation avec de nouveaux interlocuteurs, comme les entreprises ayant des personnels au Japon ou les autorités consulaires sur place. Nous avons à conseiller mais aussi beaucoup à apprendre de cette crise et de la gestion post-accident. Nous constatons notamment que la société civile se prend en charge, que le problème est moins la dose reçue par les personnes potentiellement exposées que la rupture dans les modes de vie et l'adaptation nécessaire des comportements »

Des initiatives multiples sur les sujets d'actualité

Éclairer le débat sur le stockage profond des déchets nucléaires à Bure (52)

Sur ce sujet complexe du point de vue scientifique et technique, l'IRSN contribue à la qualité du débat public à travers des rencontres avec les CLI, un cahier d'acteur pédagogique, un site Internet dédié pour répondre aux questions des internautes ou la formation des personnes retenues dans le cadre de la conférence de citoyens.

Accompagner les acteurs locaux dans la surveillance des anciennes mines d'uranium
Prolongeant huit années de travaux communs avec le GEP* du Limousin, l'IRSN s'efforce d'impliquer les parties intéressées dans une démarche environnementale concertée autour des sites du bassin versant de la Dordogne. La base de données MIMAUSA donne une information actualisée sur chacun des 241 anciens sites miniers exploités en France métropolitaine.

*GEP : Groupe d'Expertise Pluraliste

Mobiliser autour de la prévention du risque sanitaire lié au radon

En direction des acteurs locaux, l'IRSN a notamment mis en place un partenariat avec le Pays de Montbéliard Agglomération, ATMO Franche-Comté et l'Agence Régionale de Santé de Franche-Comté ou encore participé à un projet territorial dans les Pays de Loire visant à sensibiliser les professionnels du bâtiment.

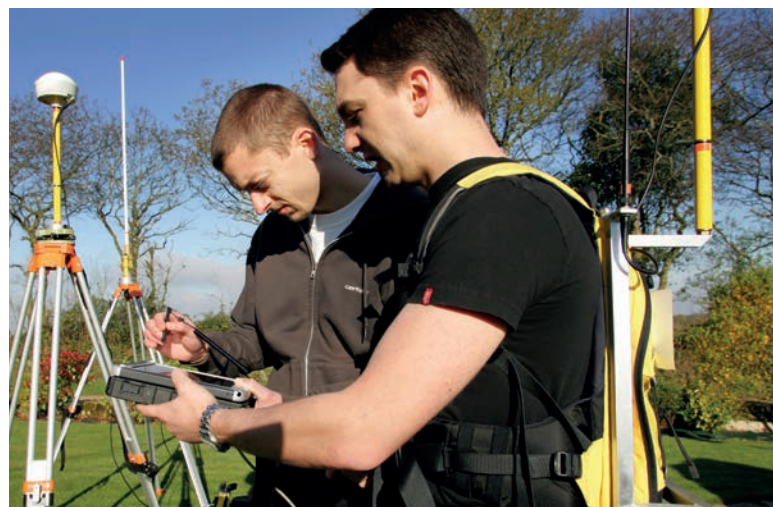
En avril 2013, à l'initiative de l'IRSN et de l'autorité de radioprotection norvégienne NRPA et avec le soutien de l'OMS, une conférence internationale, intitulée « Radon & société : de la connaissance à l'action », a réuni plus de 150 participants.

Décliner en région la surveillance du territoire

En 2013 dans la Région Centre, l'IRSN a pour la première fois mené une concertation pour adapter aux usages locaux sa méthodologie de surveillance environnementale du territoire.

La charte d'ouverture à la société

L'ouverture à la société est l'un des quatre axes stratégiques du développement de l'Institut dans le contrat d'objectifs signé avec l'État. Signée en 2009, la charte d'ouverture à la société de l'IRSN prend des engagements précis et les partage publiquement avec tous les acteurs de la maîtrise des risques radiologiques et nucléaires et en premier lieu la société civile.



■ **En savoir plus :** Bilan 2011-2014 des actions d'ouverture à la société sur www.irsnn.fr

Délivrer une information pédagogique et de référence

Des supports d'information diversifiés et des prises de parole adaptées aux attentes des différents publics nourrissent la montée en compétence des parties intéressées.

Un site Internet aux contenus diversifiés

Vitrine des missions et des engagements de l'Institut, son site Internet apporte une **ouverture pédagogique généraliste** aux parties intéressées. Des **dossiers thématiques** éclairent en particulier les grandes questions d'actualité autour du risque nucléaire et radiologique. Le site Internet de l'IRSN contribue par ailleurs à l'instauration d'un climat de confiance en donnant **un large écho aux initiatives relevant de l'ouverture à la société**. En 2014, c'est plus de 2,6 millions de pages qui ont été consultées.

→ www.irsn.fr



Des éditions ciblées

Avec plus de 8 000 abonnés, le **magazine généraliste Repères** s'adresse en priorité aux publics professionnels de l'IRSN que sont les acteurs de la santé, de l'environnement, de la sûreté nucléaire et de la prévention du risque radiologique. Vulgarisant des sujets complexes et techniques, le trimestriel a notamment consacré en 2014 des dossiers au stockage des déchets, au démantèlement, à la surveillance alimentaire et à la radiologie interventionnelle. En complément, la **revue scientifique trimestrielle multimédia Aktis** s'adresse à un public de chercheurs et d'experts, avec une édition en langue anglaise depuis 2013. Ses rubriques mettent en valeur l'articulation de la recherche avec l'expertise, sa pluridisciplinarité et sa dimension collaborative. Grâce à des reportages sur le terrain et à des témoignages, **Le 12, magazine interne trimestriel de l'IRSN**, contribue à diffuser une culture d'écoute et de partage avec les non-experts.

Une ouverture forte vis-à-vis des médias

L'Institut s'est donné les moyens de pouvoir répondre sans délai et avec précision aux questions des médias locaux, nationaux et internationaux. Un **réseau d'experts identifiés sur chaque sujet** et une grande disponibilité vis-à-vis des journalistes permettent de nourrir l'information du public sur les thématiques phares que sont les suites de la catastrophe de Fukushima (Japon) et les actions d'évaluation et d'expertise des réacteurs en France et dans le monde. En décembre 2013, l'IRSN a organisé, en coordination avec l'Ambassade de France au Japon, **un voyage de presse à la centrale de Fukushima pour des journalistes français**.

Des expositions grand public

L'exposition « **Gafforisk** », réalisée en partenariat avec l'Iffo-RME, a fait ses débuts en version test aux villages des sciences de Caen (Calvados), de Chartres (Eure-et-Loir) et de Manosque (Alpes-de-Haute-Provence) en 2013. L'exposition a été présentée depuis dans plus de 80 lieux. En 2014, 164 élèves européens ont participé aux rencontres lycéennes de la radioprotection au CERN.

Iffo-RME : Institut Français des Formateurs Risques Majeurs et protection de l'Environnement



107 avis et rapports rendus publics

Expert public du risque nucléaire, l'IRSN remet avis et rapports techniques à l'Autorité de sûreté nucléaire. Conformément à la démarche de transparence entamée avec l'ASN depuis 2010, plus de 100 de ces avis et rapports ont été rendus publics. L'IRSN publie deux rapports sur la sûreté nucléaire et la radioprotection des installations nucléaires de base en France. Le premier porte, chaque année, sur les 58 réacteurs électronucléaires d'EDF, le second, édité tous les deux ans, sur les usines, les laboratoires, les réacteurs de recherche ainsi que les installations de traitement, d'entreposage ou de stockage des déchets.

Indicateurs



Emissions de CO₂ induites par les déplacements domicile-travail

- **22 %** entre 2010 et 2014

- **10 %** entre 2013 et 2014



Emissions de CO₂ induites par les déplacements professionnels en avion

- **29 %** entre 2010 et 2014

- **25 %** entre 2013 et 2014



Ramettes de papier blanc A4 achetées par salarié

- **31 %** entre 2010 et 2014

- **4 %** entre 2013 et 2014



Nombre d'imprimantes et de copieurs par poste informatique

- **29 %** entre 2010 et 2014

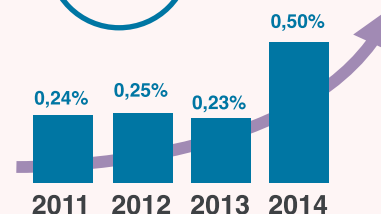
- **7 %** entre 2013 et 2014



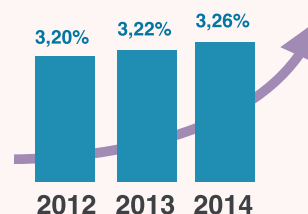
Déchets par salarié

+9 % entre 2010 et 2014

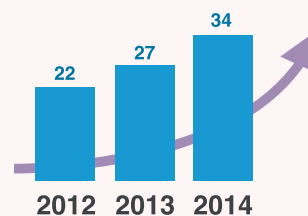
- **20 %** entre 2013 et 2014



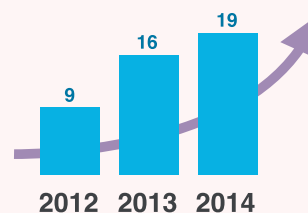
Pourcentage de marchés notifiés intégrant une clause sociale



Formation (% de la masse salariale)



Contrats d'apprentissage



Contrats de professionnalisation

The logo for the Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN). It features the letters 'IRSN' in a bold, sans-serif font. The 'I', 'R', and 'S' are red, while the 'N' is blue with a white outline.

INSTITUT
DE RADIOPROTECTION
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE



Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire

31, avenue de la Division Leclerc

92260 Fontenay-aux-Roses

Tél. : 01 58 35 88 88

www.irsn.fr

